

CONFÉRENCE

Français du Monde – ADFFE

- Couverture Médicale
- Succession



Christiane Ciccone
Washington



Corinne Narassiguin
New York



Annie Michel
New York



Sylvain Bruni
Boston



Logistique

- ❑ Présentation en Français
 - For information in English: www.adfeUSA.org or info@adfeUSA.org
- ❑ Diapositives et vidéo de la présentation seront sur le site www.adfeUSA.org
- ❑ Posez vos questions en direct !
 - Utilisez la « boîte à question » dans l'interface GoToWebinar à droite de l'écran
 - Réponses durant la présentation ou après par email
 - Liste de questions sur www.adfeUSA.org
- ❑ Contactez-nous après, si vous avez plus de questions
 - Par email: info@adfeUSA.org

COUVERTURE MEDICALE

ACTIFS ADHÉRENTS À LA CFE

- ❑ Ne suffit pas pour le coût des soins aux USA, remboursement sur le taux des tarifs français. Il est vivement conseillé d'avoir une assurance complémentaire
- ❑ Permet le remboursement des soins lors des séjours en France (moins de 6 mois)
- ✓ En France, accord de tiers-payant pour l'hospitalisation dans tous les établissements conventionnés avec la sécurité sociale, évite l'avance des frais
- ✓ Ne permet pas le ticket modérateur. Une feuille de soins doit être fournie par le médecin et le pharmacien : coller les vignettes de médicaments et renvoyer les feuilles dûment signées à la CFE BP 100 - 77950 Rubelles France

COUVERTURE MEDICALE

SÉJOUR EN FRANCE DES RETRAITÉS

- ❑ Pensionnés du régime général adhérents à la CFE : pour les dépenses engagées en France, s'adresser à la CPAM d'Indre et Loire, Centre de Paiement 204-2 Le Champ Girault Rue Edouard Vaillant 37035 Tours Cedex. Vous pouvez aussi y faire votre demande de carte vitale (uniquement pour les assurés du régime général dépendant de la caisse de Tours)

- ❑ Pensionnés non adhérents à la CFE : droit l'assurance maladie, s'adresser aux service des relations internationales de la Caisse de Sécurité Sociale de la ville où ont été dispensés les soins avec :
 - feuille de soins
 - ordonnance
 - copie carte d'identité
 - copie titre de retraite
 - relevé d'identité bancaire
 - pour un ayant droit, attestation sur l'honneur en l'absence de revenus et feuille familiale d'état-civil

COUVERTURE MEDICALE

ACTIFS AUX ETATS-UNIS

- ❑ **Ne pas confondre cotisation à la "Social Security" aux Etats-Unis qui est une cotisation retraite de base, et a la "Sécurité Sociale" en France qui est une couverture médicale**
- ❑ **Assurance médicale privée ou par l'employeur. Il y a souvent des maladies exclues (pré-condition), comparer le tarifs**
- ❑ **"in-network" : les médecins, hôpitaux, professionnels de la santé qui ont signé un accord tarifaire avec l'assurance**
- ❑ **"out-of-network" : les médecins, hôpitaux, professionnels de la santé qui n'ont pas signé un accord tarifaire avec l'assurance. Beaucoup plus cher car le prix n'est pas négocié et le remboursement est limité. Il est possible de négocier soi-même avec les fournisseurs.**
- ❑ **HMO (Health Maintenance Organization), moins chères, mais limitées a une couverture "in-network", et "out-of-network" seulement pour les urgences, avec une couverture qui peut être limitée a la zone géographique de résidence.**
- ❑ **PPO (Preferred Provider Organization) offrent une couverture "in-network " et une couverture moindre sur le "out-of-network"; couvrent en dehors de la région, mais dépend de l'étendue de leur Network. Certaines couvrent les frais a l'étranger, se renseigner**
- ❑ **POS (Point of Service) est un hybride entre HMO et PPO. Un peu plus de souplesse dans l'accès aux services "out of network"**
- ❑ **Pour les voyages a l'étranger, avoir une assurance voyage ponctuelle qui couvrent les urgences**

COUVERTURE MEDICALE

RETRAITÉS AUX Etats-Unis

- ❑ **Medicare A ou Original** (hospitalisation): plus de 65 ans
 - ✓ Gratuit après 10 ans de contribution à la Social Security (effectifs, pas de totalisation)
 - ✓ \$254 si entre 7.5 ans et 10 ans de SS
 - ✓ \$461 si moins de 7.5 ans

- ❑ **Medicare B** (médecine de ville, visites, examens) : plus de 65 ans et après 5 ans de résidence légale aux US. Peut s'acheter seul, minimum \$110 par mois, variable selon le revenu et l'âge d'entrée (pénalité après 65 ans)

- ❑ **Medicare C** permet d'obtenir Medicare A et une assurance complémentaire grâce à une compagnie privée. Remplace le plan A, coût plus élevé

- ❑ **Medicare D** (médicaments) : optionnel, fourni par des compagnies privées et non par le gouvernement

- ❑ **Medicare ne couvre pas les soins à l'étranger, même d'urgence. Il faut une assurance voyage ou la CFE pour la France**

COUVERTURE MEDICALE

RETOUR EN FRANCE

- ❑ Droit à la sécurité sociale dès travail en France (y compris conjoint américain comme ayant droit)
- ❑ Sans emploi, CMU dès le retour avec attestation de résidence, cotisation en fonction des ressources (8%)
- ❑ Si conjoint américain bénéficiaire de Medicare, en principe pas droit à la sécurité sociale en France comme ayant droit, mais variable selon les caisses
- ❑ Tout retraité est couvert en France par la Sécurité sociale

CONFÉRENCE

Français du Monde – ADFE

QUESTIONS ?

Voir www.adfeusa.org Vivre aux Etats-Unis puis Protection Sociale



Christiane Ciccone
Washington



Corinne Narassiguin
New York



Annie Michel
New York



Sylvain Bruni
Boston



SUCCESSION

- ❑ La convention fiscale évite la double imposition
- ✓ Avoir un testament dans les deux pays
- ✓ Une loi postérieure à la convention s'applique en premier
- ✓ Les Etats-Unis se réservent le droit d'imposer les binationaux et les cartes vertes comme s'il n'y avait pas de convention
- ❑ Héritiers réservataires : enfants en France, conjoint aux USA si pas de testament qui s'y opposerait

SUCCESSION

- ❑ Déduction illimitée entre conjoints américains, impôts payés après le décès des deux
- ❑ Déduction au profit du conjoint survivant qui ne possède pas la nationalité américaine à hauteur de 2.000.000 dollars (en 2007)
- ❑ Abattement de 50% sur les biens imposables aux Etats-Unis revenant au conjoint survivant lorsque le défunt était résident de France
- ❑ Dans la proportion des biens situés aux Etats-Unis, même crédit d'impôt accordé aux successions de résidents de France ne possédant pas la nationalité américaine qu'aux successions de citoyens américains (780.800 dollars en 2007)

SUCCESSION

- ❑ Biens immobiliers : règles du pays du bien. Si imposés dans les deux pays (résidence fiscale en France), crédit d'impôt aux USA.
- ❑ Biens mobiliers : règles du pays de domicile (ou domicile fiscal si différent).

SUCCESSION AUX USA

DÉCÈS D'UN FRANÇAIS RESIDENT

- ❑ Patrimoine : imposition sur biens du monde entier, \$2 millions d'exemption. Pas d'impôt en 2010, puis imposable à partir de 2011.
- ❑ Bien mobiliers imposés exclusivement aux Usa. Crédit d'impôts pour les biens mobiliers aussi imposables en France.
- ❑ Dons : \$12 000 d'exemption, maximum \$1 M au total
- ❑ Transfert aux petits enfants : imposé aux USA.

DECÈS D'UN FRANÇAIS NON RESIDENT

- ❑ Patrimoine : imposé sur les biens aux USA seulement, à 50% de la valeur d'achat. \$60, 000 d'exemption.
- ❑ Imposition en France des biens mobiliers. Déclaration facultative aux Usa.
- ❑ TAMRA : \$2 millions déduction maritale pour un non-citoyen si patrimoine dans un « trust ».
- ❑ Dons : \$12000 d'exemption, actions et bons du trésor non taxés.

CONFÉRENCE

Français du Monde – ADFE

QUESTIONS ?

Voir www.adfeusa.org Vivre aux Etats-Unis puis Protection Sociale



Christiane Ciccone
Washington



Corinne Narassiguin
New York



Annie Michel
New York



Sylvain Bruni
Boston



REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS de L'ÉTRANGER

- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
 - 155 conseillers élus pour 6 ans.
 - Rôle consultatif auprès du gouvernement, sénat et assemblée nationale
 - Commissions consulaires
 - Grands électeurs pour les élections sénatoriales
 - 24 octobre 2010: Élections partielles circonscriptions de Washington et Mexico.
- Sénateurs des Français établis hors de France
 - 12 sénateurs pour tous les Français de l'Étranger
 - Dont 3 sénateurs Français du Monde
- Députés des Français de l'Étranger en 2012
 - Onze circonscriptions
 - 1 député pour USA + Canada

ELECTIONS AFE 2010

- Vote par correspondance :
 - Avec le matériel de vote reçu par courrier de votre consulat
 - Dès maintenant et jusqu'au 22 octobre 18h
- Vote par internet sur www.afe2010.fr
 - Créer votre code de vote avant le 19 octobre 6am
 - Votez 24h après jusqu'au 21 octobre 6am
- Vote en personne le dimanche 24 octobre
 - Dans les bureaux de vote mis en place par votre consulat de 8h à 18h.
- Tous les détails sur www.adfeusa.org, rubrique Guide de l'électeur

Pour plus d'information

www.adfeusa.org

info@adfeusa.org



Christiane Ciccone
Washington



Corinne Narassiguin
New York



Annie Michel
New York



Sylvain Bruni
Boston

